



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES - 2025

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

L'association Chanson Contemporaine propose à ses adhérents une semaine de formation, intitulée « Bande Organisée, expériences polyphoniques à partager », du lundi 04 août 2025 (19h) au dimanche 10 août 2025 (9h). Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être légèrement modifiés une fois les emplois du temps fixés de manière définitive.

L'événement se tiendra au Centre Scolaire Saint-Jacques (6 Fbg Saint-Jacques, 89300 Joigny). Des sorties en extérieur sont prévues et seront précisées une fois le planning fixé. L'inscription à l'événement implique l'acceptation sans réserve par le participant des conditions ci-après et son adhésion pleine et entière aux conditions générales.

ADHÉSION A L'ASSOCIATION CONTEMPORAINE

Cette formation faisant partie des activités organisées par Chanson Contemporaine, l'adhésion individuelle à l'association est obligatoire et permettra de bénéficier des services et de l'assurance responsabilité civile réservés à ses membres.

Rappel des montants d'adhésion 2025 :

- Adhésion individuelle classique : 40 €
- Adhésion individuelle membre d'une chorale adhérente (sous réserve de cotisation de groupe à jour) : 10 €
- Adhésion individuelle moins de 18 ans : 10 €

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute demande de participation devra être formulée par le biais du formulaire accessible sur le site de Chanson Contemporaine. Ce formulaire constitue une demande de pré-inscription et ne valide pas la participation définitive. Si le quota d'inscrits est atteint, les inscriptions seront closes. Si des places sont encore disponibles, les inscriptions pourront se poursuivre jusqu'à atteindre le quota défini.

TARIFS ET RÈGLEMENT

Le coût de l'événement (hors hébergement) est de

- 345€ (+ adhésion individuelle à l'association) pour les participants de 17 ans et plus,
- 245€ (+ adhésion individuelle à l'association) pour les jeunes de 6 ans à 16 ans,
- 145€ (+ adhésion individuelle à l'association) pour les enfants de 3 à 5 ans.

Ce tarif intègre la pension complète (repas midi et soir) et l'atelier choral.

Les enfants de moins de 3 ans sont acceptés sous la responsabilité de leur parent, cependant, aucun accueil particulier ne leur est réservé.

En supplément, plusieurs options d'hébergements sont proposées (options supplémentaires à sélectionner dans le formulaire d'inscription) :

Toutes les options d'hébergement incluent le petit-déjeuner.

- **Hébergement en camping** au Centre Scolaire Saint-Jacques : 30€ par personne (par adulte, et par enfant)

(Terrain herbeux et ombragé, douches individuelles dans sanitaires collectifs, pas de fourniture d'électricité sur les emplacements, possibilité de recharges dans les sanitaires. Repli collectif possible en cas de mauvais temps)

- **Hébergement en dortoir** au Centre Scolaire Saint-Jacques : 30€ par personne (par adulte, et par enfant)

(Matelas simple dans dortoir non climatisé de 6 personnes - douches individuelles dans sanitaires collectifs)

- **Hébergement en chambre double en internat** : 132€ par personne (par adulte, par enfant)

(en chambres twins non climatisées - lits simples - volets roulants automatiques fermés de 23h à 8h - douches individuelles dans sanitaires collectifs. 30 lits disponibles dont 10 en mezzanine - prévoir votre cadenas pour les armoires)

Le règlement s'échelonnara selon les échéances suivantes :

- 30% d'acompte au moment de la demande de participation
- 35% d'acompte le 15 mai 2025
- 35% (soit le solde) le 20 juin 2025

Si une demande d'inscription n'est pas retenue, l'acompte versé au moment de la demande sera remboursé en totalité.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation devra être formulée par écrit pour être enregistrée.

Si l'annulation intervient avant le 15 mai, l'acompte sera remboursé intégralement.

Si l'annulation intervient entre le 15 mai et le 30 juin, une retenue de 35% du montant de votre séjour sera appliquée, dans la limite des acomptes versés.

Si l'annulation intervient après le 30 juin, une retenue de 75% du montant de votre séjour sera appliquée dans la limite des acomptes versés.

La justification d'un problème de santé par un professionnel permet le remboursement total des acomptes versés à tout moment. De plus, un justificatif professionnel empêchant le stagiaire de se rendre à la formation pour des raisons professionnelles permet un remboursement total de celui-ci.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques utilisés par Chanson Contemporaine pour organiser cette session de formation, constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par les droits de la propriété intellectuelle.

A ce titre, le participant s'interdit d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord express de Chanson Contemporaine. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le participant en vue de l'organisation ou l'animation des ateliers.

DESCRIPTIF ET PROGRAMME DE L'ATELIER POLYPHONIQUE

Le contenu de la semaine est disponible sur le site internet de Chanson Contemporaine. Toutefois, l'équipe d'organisation se laisse la possibilité de modifier celui-ci et de communiquer une nouvelle version aux participants.

CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

Chanson Contemporaine s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisés l'événement, les informations transmises par le participant y compris les informations concernant le participant. Cependant, le participant accepte d'être cité par Chanson Contemporaine comme client de ses événements. A cet effet, il autorise Chanson Contemporaine à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

En participant à l'événement « Bande Organisée », votre adresse mail sera ajoutée au fichier de destinataires des newsletters de Chanson Contemporaine. Le participant pourra ensuite faire valoir son droit de rétractation et en demander la suppression, directement via le lien prévu à cet effet à la fin de chaque newsletter.

Les coordonnées personnelles ne sont ni revendues, ni distribuées et pourront être supprimées à la suite de l'événement. Conformément à la loi Informatiques et Libertés du

06/01/1978, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant sur simple demande à Chanson Contemporaine : cc@chanson-contemporaine.com

DROIT À L'IMAGE

Le participant reconnaît à Chanson Contemporaine le plein droit à la reproduction et à l'exploitation de mon image fixée dans le cadre de photographies et enregistrements audiovisuels qui seront réalisés durant le séjour et la formation dans le respect du projet musical et culturel, en vue de promotion et de communication de ses activités. L'association Chanson Contemporaine s'engage par ailleurs à exploiter ces documents conformément à l'objet et au projet tels que précisés dans ses statuts.